

# SALAIRES : LES SALARIÉS MSA DEMANDENT JUSTICE, PAS DES MIETTES !

Les employeurs viennent d'annoncer l'agrément par les tutelles d'une prime en faveur du pouvoir d'achat pour 2023. Elle sera versée en décembre, le rappel des 1,5 % le sera en novembre.

*Certains diront « c'est mieux que rien » mais pour la CGT, on est loin du compte !*

Nos employeurs jettent au pied du sapin quelques miettes pour que les salariés MSA restent sages, après s'être serré la ceinture pendant tout l'année.

Mais dès les fêtes passées, il faudra à nouveau se serrer la ceinture car dès le 1er janvier 2024, retour à la case départ pour tous.

La valeur du point MSA augmentée de 1,5 % en 2023, avec une inflation à 5,8 % sur cette année, c'est une perte de 4,3 % de pouvoir d'achat sur notre bulletin de salaire de janvier.

4,3 % est déjà la perte de pouvoir d'achat pour 2023 pour les salariés gagnant plus de 2455 euros nets par mois car ils n'ont pas droit à la prime. Ils sont hors plafond. Trop riches pour les employeurs et ministères de tutelles.

## **Pour la CGT cette politique salariale est une honte !**

Donner des miettes en fin d'année en excluant presque un tiers du personnel est inadmissible !

Imposer une perte de 4,3 % de pouvoir d'achat sur une année est profondément insupportable !

Rappelons que l'augmentation de 1,5 % de la valeur du point a laissé sur la touche 640 salariés qui continueront à être payé au SMIC avec un différentiel. Ils seront suivis par des centaines d'autres lors de la prochaine augmentation du SMIC.

**Après tous les efforts demandés au personnel depuis des années, le maintien du pouvoir d'achat est un minimum.**

Près de 10 millions des budgets des personnels des 37 organismes sont annoncés en partance pour la Caisse Centrale d'ici la fin de l'année. C'est ce qui est appelé le « Non consommé ». Il tire son origine en grande partie des difficultés de recrutement dues aux faibles salaires en MSA. Les postes vacants dégradent les conditions de travail. Les économies réalisées doivent aller au personnel.

## **Pour la CGT, tous les budgets du personnel doivent aller au personnel !**

**Les 10 millions du non consommé, ajoutés aux enveloppes de la prime et des 1,5 % permettraient une augmentation de 5 % de la valeur du point !**

Ce ne serait que justice même si cela ne permet que de rattraper une partie de la perte de pouvoir d'achat qui avoisine les 20 % depuis 6 ans.